

# MA RÉGION EST LÀ !

MAGAZINE DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

HIVER  
2024

Y A COMME **UNE ATTITUDE,**  
QUI CHANGE **MES HABITUDES**

**SPECIAL MOBILITÉS**



**P. 10 COVOITURAGE  
DOMICILE-TRAVAIL**

LA RÉGION VOUS  
FACILITE LA VIE

**P. 14 SOLIDARITÉ**

L'ACCÈS AUX MOBILITÉS  
POUR TOUS



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



## L'intermodalité au cœur des déplacements en Bourgogne-Franche-Comté

**E**ngagée dans le développement d'une politique des mobilités fondée sur l'intermodalité entre les moyens de transports (train, car, covoiturage, autopartage et mobilités actives) et l'innovation, la Région Bourgogne-Franche-Comté porte l'ambition de poursuivre son action pour conforter le transport ferroviaire comme élément structurant des mobilités par un engagement sans précédent sur les infrastructures. Nous contribuons ainsi aux objectifs de décarbonation et de transition écologique, renforcés par les conclusions de la COP régionale.

Désignée cheffe de file par la loi d'orientation des mobilités (LOM), la Région Bourgogne-Franche-Comté souhaite simplifier les déplacements du quotidien, grâce à une chaîne de mobilité efficace afin de répondre aux besoins des voyageurs.

L'objectif est de favoriser non seulement le report modal, mais l'intermodalité, essentielle pour s'adapter aux réalités de nos territoires, aux réalités des déplacements, aux réalités des aspirations de tous de pouvoir bénéficier de modes de transport décarbonés, moins polluants et moins onéreux que la voiture individuelle. Ainsi, la Région est résolument tournée vers le train, la route, mais aussi le vélo, et le fluvial. La conjugaison des modes de transport doit nous permettre d'offrir la meilleure solution de déplacement, au meilleur moment, à tous.

La Région Bourgogne-Franche-Comté a par ailleurs fait de l'accessibilité un enjeu majeur de sa politique de transport. Reconnue pour son exemplarité en la matière, la Région a décidé d'engager à nouveau une partie conséquente de ce contrat pour rendre les gares plus pratiques pour tous. **Ainsi, en fin de programmation, les 33 gares nationales et régionales de notre territoire auront été rendues accessibles.**

**Le projet de la Région consiste ainsi à moderniser le réseau existant, développer de nouvelles solutions, favoriser les innovations intermodales pour renforcer la desserte de nos territoires, pour bâtir un territoire plus résilient, plus durable, à la fois accessible et attractif.**

**Marie-Cécile DUFAY**

PRÉSIDENTE  
Région Bourgogne-Franche-Comté



# MA RÉGION EST LÀ !

## HIVER 2024

### DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Marie-Guite Dufay

### DIRECTRICE DE LA RÉDACTION : Séphora Grisey

COORDINATION : Maëlle Olivier

RÉDACTION : Xavier Ducordeaux, Océane Lavoustet, Marion Arnal, Claire Colin.

### CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :

Agence Dartagnan

### PHOTOS : David Cesbron, DR,

Xavier Ducordeaux, AFP, Océane Lavoustet, Alain Doire (BFC Tourisme), Géraldine Lafond (MASCOT BFC Tourisme), Kim Rasmussen (BFC Tourisme),

CARTE ILLUSTRÉE : Séverine Fornerot (BFC Tourisme)

LOGO SORTEZ CHEZ VOUS : Agence Hula Hoop (BFC Tourisme)

IMPRESSION : Roto France

MAGAZINE IMPRIMÉ EN FRANCE SUR PAPIER PEFC

### DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Voie Gisèle Halimi

25000 Besançon

Tél. 03 81 61 61 20

[www.bourgognefranche-comte.fr](http://www.bourgognefranche-comte.fr)

### ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA RÉGION !

Vous souhaitez être informé régulièrement des actions conduites par la Région Bourgogne-Franche-Comté ? Inscrivez-vous à notre newsletter et vous recevrez ces informations directement dans votre boîte mail !

Rendez-vous sur le site

[www.bourgognefranche-comte.fr/newsletter](http://www.bourgognefranche-comte.fr/newsletter)



Toutes les informations sur  
[bourgognefranche-comte.fr](http://bourgognefranche-comte.fr)

# SOMMAIRE

<b>Questions à Michel Neugnot</b>	P. 5-7
<b>Chiffres clés</b>	P. 8-9
<b>Covoiturage domicile-travail</b>	P. 10
<b>Autopartage</b>	P. 11
<b>Transports scolaires</b>	P. 12
<b>Témoignage</b>	P. 13
<b>Solidarité</b>	P. 14
<b>Transport à la Demande</b>	P. 15
<b>À vélo !</b>	P. 16
<b>Tarifs de groupe</b>	P. 17
<b>Mobigo</b>	P. 18
<b>Tourisme</b>	P. 19-21
<b>Accessibilité</b>	P. 22
<b>Intermodalité</b>	P. 23
<b>Décarbonation</b>	P. 24-25
<b>Tribunes</b>	P. 26-27



CE LOGO EST LE LOGO DU **FALC**.

**FALC** veut dire **Facile à Lire et à Comprendre**.

Le FALC sert aux personnes qui ont des difficultés pour lire.

Le FALC rend les informations accessibles. Pour la Région, c'est important de permettre à tous d'avoir des informations. L'association Droits devant 25 a aidé la Région à faire du FALC.

## QUESTIONS À MICHEL NEUGNOT

« Il y a une vraie appétence de nos concitoyens pour les mobilités »

**Sa position sur l'aéroport de Dole-Tavaux, ses choix politiques pour la desserte de Mouchard, ses explications sur les difficultés rencontrées par les voyageurs du nord de l'Yonne, son point de vue sur le nouveau règlement des transports scolaires...**

**Michel Neugnot, vice-président de la Région en charge des mobilités, s'est prêté au jeu des questions qui fâchent. Sans détour.**

**Les nouvelles contraintes budgétaires imposées par l'État vont fortement impacter la Région. Quelles en seront les conséquences dans le domaine des mobilités ?**

Dans l'état actuel des connaissances que l'on a du budget proposé par le gouvernement, et si cela ne bouge pas, on sera amené à réduire à la fois le fonctionnement et l'investissement. Réduire le fonctionnement, c'est réduire la voilure en nombre de dessertes de TRAINS et de CARS Mobigo. C'est contrecarrer notre volonté de développer les services de mobilité pour répondre à l'appétence beaucoup plus forte de nos concitoyens à utiliser les transports en commun. Entre 2023 et 2024, nous sommes à plus 12 % de voyageurs en plus. Nous avons des périodes d'engorgements, qui peuvent être résolues grâce à l'acquisition de matériel supplémentaire. C'est tout cela qui risque d'être mis en cause.



**La Région Bourgogne-Franche-Comté est une région rurale ; pour la plupart des habitants, la voiture reste la seule solution de mobilité pour aller travailler, pour sortir le soir. Que leur dites-vous et quelles solutions leur apportez-vous pour éviter de prendre au maximum leur voiture individuelle ?**

La voiture est essentielle pour les mobilités du quotidien ; nous avons un réseau de train qui structure les mobilités, mais ne serait-ce que pour aller prendre le train, il faut essentiellement prendre la voiture. Même si on veut développer l'intermodalité, avec nos CARS Mobigo. Il y a deux façons de décarboner l'usage de la voiture : la politique d'électrification de la flotte, et le partage de sa voiture. Soit grâce à l'autopartage, soit grâce au covoiturage. Nous avons développé une application de covoiturage que nous mettons à disposition des territoires. À nos concitoyens de s'en emparer.

**TRAINS Mobigo : le succès ne se dément pas. Comment le gérez-vous et y-at-il des limites ?**

Le train roule sur des voies et rentre dans des nœuds ferroviaires. Il y a des limites physiques. On ne peut pas mettre plus de trains à certains horaires. La particularité du TRAIN Mobigo, c'est qu'il n'y a pas de réservation ; le billet est valable toute la journée. On a un mal fou à maîtriser ces flux, notamment durant une vingtaine de week-ends par an où se cumulent les voyageurs que nous transportons quotidiennement, les étudiants, les vacanciers et le surplus des TGV qui sont pleins. Tout ça est à maîtriser. Nous avons demandé à la SNCF de mobiliser tout le matériel disponible. Nous essayons d'être dans une gestion assez prédictive et arrêter de vendre des titres de transport dès que l'on sait que nous risquons de dépasser la jauge acceptable.

**Mouchard : les élus locaux protestent contre la suppression des arrêts TGV entre la Suisse et Paris (1 seul arrêt pour 6 TGV quotidiens). Où en est-on ? Quelles solutions de recours TRAINS Mobigo pouvons-nous offrir ?**

Nous nous battons pour avoir plus d'arrêts Lyria. Côté TRAIN Mobigo, le nombre d'arrêts à Mouchard, pour une commune d'un peu plus de 1000 habitants est exceptionnel. La rénovation de cette gare est un exemple national : elle est la première gare de France autonome en énergie. La première gare de France à avoir un revêtement qui diminue de 20 % la chaleur au sol quand le soleil tape à son zénith. Ça devrait être une fierté portée par tous les habitants du territoire et leurs élus. Supprimer des trains pour Besançon pour les réaffecter vers Dole, c'est supprimer des trains de la ligne du Revermont, là il y en a à remettre. Le train, ça ne se juge pas par une addition de besoins locaux ; le train c'est un ensemble qui s'intègre dans une organisation nationale et régionale.

**+12%**

**de voyageurs**

*en plus entre 2023 et 2024*



## La liaison entre l'Yonne et Paris était en souffrance ces dernières années ; où en est-on ?

L'année 2023 a été catastrophique. Mais nous l'avions annoncé comme telle. Un retard de livraison de matériel Alstom – les six caisses Régiolis d'une capacité de 355 places assises par rame et autant debout – a amené SNCF Voyageur à gérer deux flottes différentes, dont des anciens trains Corail. Deux flottes sur une même desserte, il n'y a pas pire difficulté ; la régularité, le confort... ont fait de 2023 une année noire. Cela s'est nettement amélioré à partir du moment où la totalité des 24 rames a été livrée. En 2024, une autre problématique est arrivée puisqu'il y a des travaux entre Dijon et Paris depuis le 15 août ; nous avons demandé qu'ils se fassent de nuit, ça n'a pas été accepté par SNCF réseaux. Le choix qui a été fait a été de privilégier les domicile-travailleurs. Donc les trains circulent jusqu'à 9h, puis sont interrompus et reprennent à partir de 17h30. Pour les 30 % des voyageurs impactés, nous avons apporté des solutions par cars. Dans certains cas, ce moyen a d'ailleurs été plébiscité, comme par exemple la mise en place

d'une ligne de car direct entre Auxerre et Dijon. La fin de travaux est prévue pour le 15 décembre. Tout rentrera dans l'ordre à ce moment-là.

## Quel avenir pour les petites lignes, celles que vous appelez les lignes de dessertes fines du territoire, du type de la ligne des Hirondelles, dans le Jura ?

Au contexte budgétaire national, s'ajoutent les conséquences du dérèglement climatique, avec des périodes d'excès d'eau ou de sécheresse qui fragilisent totalement le réseau de lignes de dessertes fines du territoire. Les travaux prévus dans le protocole État - Région, qui devaient se faire en 2035 ou en 2040, doivent être réalisés avant 2030. Faute de quoi, des dessertes fermeront, à cause de cette accélération du vieillissement du réseau. Nous avons eu un déraillement de train pour la première fois cet été, dû à l'effet de la chaleur excessive pendant plusieurs jours, entre Clamecy et Corbigny. Le montant total des travaux à réaliser s'élève à 300 millions d'euros pour l'ensemble des petites lignes. On ne pourra pas faire tous les travaux. Il y aura donc des choix à faire.

## Mise en concurrence du transport ferroviaire : on en est où ?

Nous allons délibérer en mai pour le lot Bourgogne Ouest-Nivernais, pour une mise en service en 2027. Le deuxième lot Paris-Dijon-Lyon sera ouvert en 2029. Et le reste en 2032. On espère que cette mise en concurrence permettra d'améliorer l'offre sur les territoires concernés.

## Comment se déroule le schéma d'accessibilité des gares ? Êtes-vous dans les temps ?

Nous sommes à six mois près dans les délais fixés par la loi, et nous tenons à respecter ces délais. C'est un devoir. Une société inclusive, cela passe par cela. Ce ne sont pas les femmes ou les hommes en fauteuil, avec une béquille, avec une poussette qui sont en cause, mais leur environnement que nous devons adapter à leur situation. Remarquons aussi, qu'entre les voyageurs, parfois, cela manque de solidarité.

## Vous avez mis en place un nouveau règlement des transports scolaires. Qu'est-ce qui a changé ?

On avait 7 règlements d'intervention, hérité des politiques départementales d'avant transfert. Nous avons traité la notion d'ayant droit à la gratuité. Mettre à plat cela pour toute la Région suppose des plus pour certains, des moins pour d'autres. Les moins nous ont amené à entrer en négociation pour qu'à la rentrée 2025 on puisse avoir une situation homogène sur tout le territoire. Il faut améliorer la chaîne de communication entre l'académie, la Région et les parents. Quand l'éducation nationale accorde une dérogation à une famille, il faut que l'information liée aux transports leur parvienne. Dans plus de 90 % des cas, il n'y a pas de problème.

## Les CARS Mobigo sont passés de 1,5 € le prix du trajet à 2 €. Pourquoi ?

Le prix est ridiculement bas. D'ailleurs, il n'y a aucune réclamation. Sur un car, ce qui est payé par le voyageur représente moins de 10 % du coût. Côté TRAIN Mobigo, nous avons augmenté trois fois le train en un an. Sur la période, nous avons 12 % de voyageurs en plus. Faites la comparaison du prix de revient kilométrique d'une automobile utilisée en solo. Parfois, cela permet de supprimer une voiture dans le ménage.

## Aéroports : La région a fait le choix de ne pas soutenir l'aéroport de Dole-Tavaux. La région fait-elle une croix sur ce mode de transport ?

Les choses sont très claires. Nous avons une stratégie sur l'ensemble des aéroports. Nous sommes dans les syndicats mixtes. Mais à Dole-Tavaux, il n'y a pas eu de constitution de syndicat mixte. Nous sommes donc dans des contributions volontaires non obligatoires. Nous avons tenu nos engagements en matière d'investissement pour la réfection de la piste. Mais côté fonctionnement, ce n'est pas un aéroport qui attire du monde. C'est un aéroport pour que les Bourguignons-Franc-Comtois s'évadent. Tant qu'il n'y aura pas d'autre modèle, nous maintiendrons cette position ■

**LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX À RÉALISER S'ÉLÈVE À 300 MILLIONS D'EUROS POUR L'ENSEMBLE DES PETITES LIGNES.**

ON NE POURRA PAS FAIRE TOUS LES TRAVAUX. IL Y AURA DES CHOIX À FAIRE.

CHIFFRES CLÉS

# Une mobilité partout et pour tous



## TRANSPORTS SCOLAIRES

**2770**

circuits scolaires

**126 500**

élèves bénéficiaires



## VÉLO



**1022**

places de stationnement



## LA CENTRALE MOBILITÉ

**1 site** internet

**1 appli**

**1 centrale** d'appel

**18 réseaux** partenaires



Scannez ce QR code et visitez le site [viamobigo.fr](http://viamobigo.fr)

## DES ALTERNATIVES À LA VOITURE



**199** aires de  
covoiturage

**70** voitures Citiz  
en autopartage

**1** plateforme gratuite  
de covoiturage

**600**

trains par jour

**2 616**

km de voies ferrées

**70 000**

voyages par jour  
en semaine

**23 000**

abonnés



## GARE MOBIGO



**628,6**<sup>M</sup>  
€

de budget consacrés  
aux mobilités et  
infrastructures  
en 2023

**115**

cars complémentaires  
aux TRAINS Mobigo par jour

### ET AUSSI :

**91** lignes  
régulières

**2** millions de  
voyages en 2023

**9** lignes  
de marché

**49** transports  
à la demande



**1 350**

km de véloroute

**160**

km de nouvelles pistes  
cyclables en 2022



## COVOITURAGE DOMICILE-TRAVAIL

# La Région vous facilite la vie

**Covoiturer pour traverser la France, ça marche! Mais lorsqu'il s'agit de faire une poignée de kilomètres pour aller travailler ou étudier, le réflexe du covoiturage ne devient plus automatique. La Région Bourgogne-Franche-Comté propose un service – gratuit et sécurisé – pour favoriser la mise en relation des conducteurs et passagers d'un même secteur.**

**V**ous êtes un adepte du covoiturage pour rejoindre votre festival préféré ou pour rendre visite à votre famille durant les vacances? **Et si vous pensiez aussi covoiturage pour aller travailler ou pour étudier?** Tel est l'objectif de la plateforme **Covoiturage Mobigo**, mise en place par la Région Bourgogne-Franche-Comté. **Accessible sur <https://covoiturage.viamobigo.fr> ou via l'application mobile Covoiturage Mobigo** (disponible sur Android ou iOS), elle fonctionne comme une plateforme de covoiturage classique : les conducteurs déposent leurs trajets ponctuels ou quotidiens ; l'application Covoiturage Mobigo propose automatiquement un tarif de covoiturage fixé sur la base d'un barème kilométrique en vigueur et d'un coût moyen des carburants. Les passagers intéressés n'ont plus qu'à confirmer

auprès du conducteur. Aucun frais de réservation n'est demandé ni pour les passagers, ni pour le conducteur : **la seule transaction financière a lieu entre le conducteur et son passager en main à main ou via le portefeuille en ligne.**

### Avec vos collègues, créez votre communauté

Toute personne ou structure qui le souhaite peut **créer ou rejoindre une « communauté »** spécifique à une entreprise, une zone d'activité, un territoire... Une communauté est un espace où ses membres peuvent choisir de ne covoiturer qu'avec leurs collègues s'ils le préfèrent. Leurs propositions de covoiturage peuvent, au choix, être visibles

par l'ensemble des utilisateurs de Covoiturage Mobigo ou seulement par les personnes affiliées à la communauté. Une soixantaine de communautés se sont déjà créées aux quatre coins de la Bourgogne-Franche-Comté. Celle qui répond à vos besoins existe peut-être déjà! Et si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à la créer et à inviter vos collègues ou vos voisins à vous rejoindre ■



► La Région met en place un site Internet de covoiturage.

► Voyager à plusieurs en voiture, c'est économique et écologique.

**Pour créer votre communauté,** contactez la Région Bourgogne-Franche-Comté par mail : [covoiturage1@bourgognefranchecomte.fr](mailto:covoiturage1@bourgognefranchecomte.fr)



## AUTOPARTAGE

# La liberté d'une voiture sans les inconvénients

**En Bourgogne-Franche-Comté, 76 voitures sont proposées en autopartage. Une solution économique et écologique, qui permet à de nombreux utilisateurs de ne pas investir dans un véhicule qu'ils n'utiliseraient que trop peu. À Salins-les-Bains, dans le Jura, Cécile Cambrils s'est laissé convaincre.**

Il y a encore quatre ans, Cécile Cambrils et son compagnon possédaient deux voitures. Dont une qui dormait « pratiquement tout le temps ». Cette habitante de Salins-les-Bains (39) a choisi de s'en séparer en 2021, peu convaincue de son utilité au quotidien : « Mais c'est quand on l'a vendue que l'on s'est rendu compte qu'on en avait quand même besoin de temps en temps ! » se rappelle-t-elle. Pas question néanmoins de réinvestir : « Une voiture, c'est 220 € par mois minimum, et elle n'a pas encore roulé ! » dit-elle. La Jurassienne, sensible aux problèmes de mobilité, cherche alors une solution d'autopartage. Un système qui n'existait pas encore à Salins-les-Bains. Elle se rapproche de la société coopérative Citiz, présente notamment à Besançon.

### Écologique, économique : what else ?

Ensemble, ils montent un projet d'acquisition d'un véhicule pour Salins-les-Bains. Celui-ci arrive en octobre 2021 : « Nous étions alors trois utilisateurs : moi

et un couple d'amis, qui ne pouvaient tout simplement pas avoir de voiture, pour des raisons économiques ». Le bouche à oreille fonctionne. Un autre couple de salinois décide de se séparer lui aussi de sa seconde voiture. Quelques jeunes rejoignent le mouvement, faute de pouvoir acquérir leur propre voiture. « L'été, elle est aussi réservée par les touristes et les curistes » précise Cécile. Pour autant, elle indique qu'elle ne s'est « jamais retrouvée totalement coincée », même si elle avoue qu'elle a dû repenser sa mobilité : « Je n'utilise plus la voiture pour un oui ou pour un non. Quand je réserve la voiture, je cumule un maximum de tâches ; Écologiquement, je suis gagnante. C'est ma petite part de colibri. »

Cécile s'y retrouve également au niveau économique. Elle a calculé : « Une réservation pour 2 heures pour aller faire une course, ça me revient à 10 €. Carburant inclus. Soit un budget mensuel de 60 € par mois si je la réserve une après-midi par semaine. L'avantage économique est indéniable. » CQFD. ■

# 8

**1 voiture partagée**

remplace 8 voitures personnelles.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Ces voitures en libre-service sont à disposition 24h/24 et 7j/7 sur simple réservation. Vous réservez via l'application pour une heure, plusieurs jours ou semaines, en fonction de vos besoins. Une fois votre réservation confirmée, vous recevez un code qui vous permet de déverrouiller le véhicule et d'en prendre possession. Votre trajet terminé, ramenez la voiture à son emplacement initial. Même pas besoin de faire le plein d'essence !

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

**À partir de 3 € de l'heure et 0,42 € du kilomètre.**

Par exemple, vous réservez une voiture à Besançon un samedi après-midi (14h-18h) pour faire vos courses. Vous parcourez une trentaine de kilomètres. Cela vous en coûtera entre 24 et 34 €. Essence comprise !

### 76 voitures en autopartage en Bourgogne-Franche-Comté :

33 à Besançon (25), 33 à Dijon (21), 1 à Lajoux (39), 1 à Morez (39), 1 à Saint-Claude (39), 1 à Salins-les-Bains (39), 3 à Nevers (58) et 3 à Cosne-sur-Loire (58) ; Le service est assuré par la société coopérative Citiz, sauf dans la Nièvre (société Locigo)

### Renseignements :

<https://bfc.citiz.coop/>  
<https://www.locigo.fr/>



- Dans certaines villes, il est possible de partager une voiture à plusieurs
- Cela revient moins cher et c'est facile.

### Cécile Cambrils

s'est séparée de son véhicule personnel. Désormais, elle n'utilise plus que la voiture partagée Citiz de Salins-les-Bains pour ses déplacements.



142

**véhicules neufs**

ont été affectés au réseau routier Mobigo à compter du 2 septembre 2024.

**TRANSPORTS SCOLAIRES**

# 126 500 élèves transportés chaque jour par la Région

**Vos enfants sont transportés chaque jour par Mobigo ? C'est grâce à la Région ! Chargée depuis 2017 des transports scolaires pour la Côte-d'Or, le Doubs, le Jura, la Nièvre, la Haute Saône, la Saône-et-Loire et l'Yonne.**

La Région assure le transport par l'intermédiaire du réseau Mobigo, les TRAINS Mobigo, les lignes commerciales Mobigo par car et plus de 2 770 circuits scolaires. Ainsi, **ce sont plus de 126 500 élèves, par jour, qui sont transportés gratuitement.**

Comment ça marche ? Chaque année dès début juin, inscrivez vos enfants sur le site internet de la Région, en quelques clics : <https://www.bourgognefranche.comte.fr/accueil-transport>

La demande sera instruite selon le règlement régional des transports scolaires en vigueur. Cette instruction déterminera la « *qualité d'élève ayant droit* » de l'enfant, le mode de transport sur lequel il peut être affecté et son éligibilité ou non à la gratuité des transports scolaires.

Si votre enfant est affecté sur un circuit scolaire, **à chaque montée dans le car, l'élève doit présenter sa carte devant un valideur.** Cette action permet d'avoir accès à la liste de tous les élèves qui sont transportés

ce jour-là et de pouvoir informer les familles par SMS en cas de retard ou de perturbations sur la ligne. La Région a déployé ce dispositif depuis 2019 afin de garantir la sécurité des élèves transportés.

**La Région a investi 149,4 millions d'euros pour le transport des élèves sur l'année scolaire 2023-2024.** La Bourgogne-Franche-Comté est l'une des 4 régions de France à avoir mis en place la gratuité pour les ayants-droits, qui représentent 95 % des élèves transportés. La Région prend donc en charge environ 1100 € par an et par élève transporté pour pouvoir garantir ce service aux parents chaque année ■

149

**millions investis**

par la Région pour le transport scolaire en 2023/2024

**Pour en savoir plus sur les transports scolaires**

Rendez-vous sur le site Internet de la Région ou contactez les Unités Territoriales de votre département :

[www.bourgognefranche.comte.fr/accueil-transport](http://www.bourgognefranche.comte.fr/accueil-transport)

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) du Territoire de Belfort ainsi que les villes couvertes par un réseau urbain\*, disposent de leur propre réseau sur leur territoire. Chacun a établi son propre règlement et ses propres règles de prise en charge.

**Territoires sur lesquels la Région n'est pas en charge des transports scolaires :**

- **Côte-d'Or** : Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, Dijon Métropole
- **Doubs** : Grand Besançon Métropole, Pays de Montbéliard Agglomération, Commune de Pontarlier
- **Jura** : Grand Dole, Espace communautaire Lons Agglomération, Commune de Saint-Claude
- **Nièvre** : Nevers Agglomération
- **Haute-Saône** : Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et Communauté d'Agglomération de Vesoul
- **Saône-et-Loire** : Communauté d'Agglomération du Grand Chalons, Communauté urbaine Creusot-Montceau, Mâconnais Beaujolais Agglomération, Commune de Paray-le-Monial
- **Yonne** : Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais
- **Territoire de Belfort**



► Plus de 126 500 enfants sont transportés chaque jour par la Région pour aller dans leurs lycées, collèges ou écoles.



Lucie profite de ces trente minutes de trajet pour flâner avant d'aller à la boxe

## TÉMOIGNAGE

# Pour les jeunes, le billet est à moitié prix

Elle marche d'un pas pressé. Lucie n'a pas une minute à perdre. La Bisontine n'a que cinq minutes pour changer de quai à la gare de Besançon Viotte et effectuer sa correspondance en direction de Dole, ce mercredi-là. Une fois par semaine, elle se rend à son entraînement de boxe dans la ville qui l'a vue grandir. Et pour s'y rendre, elle a choisi le train. Depuis qu'elle a déménagé dans le centre-ville de Besançon, c'est le meilleur moyen pour se déplacer. D'abord pour se rendre au travail chaque jour à Arbois, dans une agence de voyage. Ensuite, pour se rendre à des activités sportives ou en allant à des concerts en dehors de la région.

L'avantage? Le prix! Pas besoin d'acheter une « carte jeune » spécifique, **le tarif moins de 26 ans s'applique automatiquement sur l'application de la SNCF en entrant sa date de naissance.** Le pass lui garantit de ne payer que 50 % du prix, lors de ses déplacements de loisirs.

Pour se rendre au travail, elle paie 60 € par mois mais son employeur lui rembourse la moitié. Elle a donc fait le calcul : même en habitant plus loin, **en troquant sa voiture contre le train elle économise deux pleins par mois.** Au-delà de la motivation financière, il y a aussi un enjeu écologique pour Lucie. « *J'essaie de limiter mes déplacements en voiture mais aussi de moins emprunter l'avion et de privilégier le train à la place.* »

**Cet été, la jeune femme a également pu bénéficier du Pass rail avec lequel tous les trains régionaux étaient gratuits.** Un slow tourisme qui a permis à la Bisontine de comparer les infrastructures entre les différentes régions et d'apprécier, de retour en Bourgogne-Franche-Comté, ceux mis en place par la Région. Modernes, agréables et confortables, avec des prises à bord et des espaces accueillants.

Mais ce qui la motive surtout c'est la liberté que lui procure le train « *J'aime beaucoup prendre le train car je n'ai pas l'impression de perdre mon temps*

*comme sur la route. Je peux lire ou regarder une série.* » **Une démarche pratico-pratique qui lui évite fatigue et conduite de nuit** pour se rendre à la boxe.

32 minutes plus tard, Lucie descend du train pour entamer deux heures d'entraînement. Soit une demi-heure pour faire le trajet au lieu de 1h06, **sans emprunter les péages et sans embouteillage** ■



- ▶ Lucie prend le train pour se rendre à son cours de boxe.
- ▶ Tous les jeunes de moins de 26 ans profitent d'un tarif à moitié prix pour prendre le train.





## SOLIDARITÉ

# L'accès aux mobilités pour tous grâce à des initiatives solidaires

Partout en Bourgogne-Franche-Comté, les Missions locales s'investissent auprès des jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés. Pour les aider à se déplacer, la Mission locale du Charolais a créé une plateforme web dédiée.

**L**es missions locales s'occupent aussi de la mobilité ! Celle du Charolais est une pionnière sur le sujet. Sa plateforme C'Mobil, créée en 2011, entend faciliter les déplacements des jeunes en recherche d'emploi ou de formation sur un territoire qui s'étend sur 129 communes et 2500 km<sup>2</sup>.

« Il y a un fort besoin d'accompagnement au niveau des mobilités, car il y a très peu de transports en commun qui passent par ici », relève Christelle Ligier, responsable de secteur de la Mission locale (MiLo) et coordinatrice de la plateforme. Un Guide des transports a été édité et bientôt, une application pour que les utilisateurs puissent avoir accès en temps réel aux informations, devrait voir le jour.

Pour ceux qui ont besoin de se déplacer en train, la carte solidaire de Bourgogne-Franche-Comté\* offre 75% de réduction sur chaque trajet sur le réseau régional et vers Paris. Les bénéficiaires de la MiLo l'utilisent pour se rendre au forum de recherche d'emploi ou pour leurs loisirs. « Cela permet de faire changer les habitudes au lieu d'y aller en voiture. », se félicite la coordinatrice.

## Le co-voiturage plébiscité

Grâce à un réseau de transport solidaire, les jeunes sont conduits par des bénévoles à des rendez-vous médicaux, des visites familiales ou pour faire des courses. Il ne s'agit que de trajets ponctuels, histoire ne pas faire concurrence aux taxis. Ce service est accessible via la plateforme C'Mobil, il est également ouvert aux personnes à mobilité réduite grâce à un camion adapté, acheté par la Mission locale.

## Auto-école solidaire

Une auto-école solidaire, avec un système de conduite supervisée – de la conduite accompagnée avec des majeurs – a été mise en place. Les heures de conduite sont effectuées grâce à un véhicule offert par la Région. Une fois leur permis obtenu, la Mission locale met à disposition des jeunes des véhicules à tarif modique. Il s'agit de scooters (2 €) ou de voitures (5 €/jour). L'accès à ce type de location est conditionné à des critères sociaux. Plus de 45 personnes en ont déjà bénéficié cette année.

## FOCUS SUR LA CARTE SOLIDAIRE

La Carte solidaire est gratuite et valable pendant 1 an. Les personnes concernées sont celles bénéficiant de la complémentaire santé solidaire, les jeunes en PACEA avec la Mission locale, les bénéficiaires du Contrat Engagement Jeune (CEJ), les personnes en recherche d'emploi. Le prix maximum d'un trajet avec la carte en TER sera compris entre 1,50€ et 9,50€.

Pour en profiter, l'utilisateur doit prouver qu'il a un contrat de travail, une convention de stage ou qu'il suit une formation. Un dispositif limité dans le temps pour des trajets domicile – travail.

Pour ceux qui veulent franchir le cap, en achetant leur propre véhicule ou un vélo, la Mission locale propose des micro-crédits sociaux pour l'acquisition, la réparation d'un véhicule ou le financement du permis.

Sur les trente agents de la Mission locale à Gueugnon, Digoin et Charolles, deux sont entièrement dédiés à la gestion de la plateforme mobilités. Et pour suivre leurs aventures, on peut les retrouver sur les réseaux sociaux pour faire bouger les lignes... et les usagers ■



- ▶ La Région propose une carte solidaire avec une réduction de 75% sur le prix initial.
- ▶ La Mission locale du Charolais s'engage sur la mobilité des jeunes en prêtant des véhicules ou en les aidant à faire un prêt.

Pour en savoir plus  
C'Mobil : 07 60 90 12 59

## TRANSPORT À LA DEMANDE

## Emmène-moi là où je veux

**Chaque jour, des conducteurs sillonnent la Région Bourgogne-Franche-Comté pour transporter les usagers sur des lignes définies qui permettent ensuite d'accéder aux transports en commun.**

Le Transport à la Demande (TAD) permet aux usagers d'aller d'un arrêt de bus à un autre sur des lignes prédéfinies, permettant de regagner son domicile ou une correspondance avec les transports en commun. La seule condition : réserver son trajet la veille avant 17 h en appelant la plateforme Mobigo ou en réservant sur l'application en ligne.

Pour Romain Blanchet, responsable à Transarc qui coordonne le service pour la Région : « L'idée du transport à la demande se situe entre le taxi et le car. Auparavant, on envoyait des grands car sur ces lignes, mais ils tournaient souvent à vide. Ce système permet d'être plus vertueux écologiquement et de continuer de rendre service. »

Originaire de Langres, Olivier Gaudel est chauffeur de minibus pour Mobigo depuis 2021. Pour lui, c'est avant tout un métier passion qu'il exerce avec sérieux et beaucoup de bonne humeur. Chaque soir, il reçoit son planning, pour savoir quelles courses seront à effectuer le lendemain. Ce sont à 95 % des habitués aux profils très divers qui utilisent le

service, et contrairement aux idées reçues c'est en grande majorité des actifs soucieux de réduire leur empreinte carbone, et de faire des économies.

En trois ans, Olivier a transporté des familles qui rentraient de la gare, des séniors avec leur chien dans leur sac mais aussi des dames qui rendaient visite à leur conjoint placé en Ehpad. Sans ce service, ils n'auraient pas effectué le voyage ou n'auraient pas pu voir leurs proches. C'est justement ce que le chauffeur quinquagénaire apprécie : rendre service et créer du lien avec les personnes qu'il transporte.

C'est aussi ce qui motive certaines personnes à emprunter ce service plutôt qu'un car classique. L'avantage aussi d'effectuer seulement les arrêts demandés au lieu de tous ceux de la ligne. Moins de fatigue et d'irritabilité à rester bloqués dans les bouchons aussi, après une rude journée.

Ce mercredi après-midi, Olivier part récupérer Madame Flamand à côté du collège d'Is-sur-Tille pour la déposer à

4 kilomètres plus loin à Diénay, en Côte d'Or. Lorsqu'il l'aperçoit, il sort son outil de billettique pour pouvoir encaisser les 2 € nécessaires pour effectuer le trajet. Mais il est aussi possible de régler en flashant le QR Code ou via l'application Mobigo. Le tarif reste le même qu'ils effectuent 5 km ou 20 km sur la ligne.

C'est en échangeant avec une amie, qui lui a parlé du service, que Madame Flamand s'est inscrite à partir de septembre. Pour elle, ce service est une aubaine qui lui a permis de relativiser son déménagement à l'extérieur d'Is-sur-Tille sans avoir besoin d'acheter un véhicule ou de passer son permis pour se rendre à son travail. « Quand il fait beau, j'effectue le trajet à vélo, mais en hiver, c'est une véritable chance que de pouvoir prendre le transport à la demande. », s'exclame-t-elle en souriant ■

Si vous aussi vous souhaitez devenir chauffeur de micro-bus comme Olivier, n'hésitez pas à postuler :

[recrutement@transarc.fr](mailto:recrutement@transarc.fr)

ou 06 15 67 29 79 / 03 84 87 60 31.

Des postes à temps partiel sont disponibles.



- ▶ Le transport à la demande permet de se déplacer d'un arrêt de bus à un autre pour 2€.
- ▶ Les usagers doivent réserver leur trajet avant 17 h la veille du voyage.

**À VÉLO!**

# Des abris vélo sécurisés pour faciliter l'intermodalité



**Plus de 39 abris vélo sont disponibles à proximité des gares dans toute la région Bourgogne-Franche-Comté, pour ne plus hésiter à se rendre au travail ou à ses loisirs en pédalant.**

**V**ous hésitez à vous rendre au travail à vélo car vous ne savez pas où le ranger ? **Des abris vélo sécurisés sont déployés depuis 2018 dans toute la région.** En effet, depuis 2017, le nombre de vélos emportés à bord des trains dans la Région a augmenté de 70 %. Pour accompagner cette évolution des habitudes et encourager l'intermodalité, la Région installe des abris vélo sécurisés (clos et couverts, accessibles uniquement avec une carte ou un QR code). 39 abris vélo sont déjà accessibles grâce à un système d'accès et d'abonnement par internet après inscription sur le site : <https://abrisvelos.viamobigo.fr>. Ils sont autonomes en énergie grâce à des panneaux photovoltaïques et se situent toujours à proximité des gares.

En complément, en 2022, six autres gares ont été équipées de box à vélos individuels. Ils sont accessibles librement mais il est possible de les sécuriser avec son propre cadenas et ne nécessitent donc pas d'abonnement comme les abris à vélos sécurisés collectifs.

**L'investissement alloué à l'installation de ces équipements a été d'environ 1800000 € dont 500000 € attribués au titre du fonds européen d'aide au développement régional (FEDER).** La Région prévoit de poursuivre le déploiement jusqu'à 2030. De nouvelles gares seront donc bientôt équipées, en fonction notamment de leur fréquentation ■

## DES TARIFS TRÈS ATTRACTIFS

**1€ par mois ou 10€ par an en abonnement**

valable avec une carte d'accès ;

**1€ par jour pour un usager occasionnel**

valable avec un QR code.



► 39 abris vélo à côté des gares ont déjà été installés par la Région.





## TARIFS DE GROUPE

# Une aubaine pour économiser sur ses déplacements !

**La Région Bourgogne-Franche-Comté propose des tarifs de groupe à tous ses usagers dès lors qu'ils sont plus de 10 voyageurs. Le Centre équestre des 4 Saisons dans l'Yonne a pu en bénéficier tout l'été.**

**P**lus de cent enfants à transporter chaque dimanche cet été, tel était le défi du poney-club situé à Epineau-les-Voves. Pour faire face à l'affluence de jeunes cavaliers lors des JO, le centre équestre se tourne vers le train. Brahim Salah, responsable du poney-club a pu ainsi **bénéficier des tarifs de groupe : -75 % sur les billets !\***

Le centre équestre icaunais s'est mis en relation avec les services de la Région pour savoir comment transporter une centaine d'enfants chaque dimanche de Paris vers Laroche-Migennes pour l'organisation de séjour de vacances. « Ça nous a rassuré d'avoir un appui logistique et un contact de proximité. Nos interlocuteurs ont bien cerné nos besoins. Ils nous ont même réservé des voitures dédiées dans le train », précise le responsable du poney-club.

Et la réduction de 75 % ? « Ce n'était pas l'objectif principal mais c'est appréciable. Ce qu'on recherchait c'était d'avoir une solution de transport pour nos groupes pendant l'été. Il y a eu un

*gros travail de la part des équipes pour mettre à disposition des trains qui venaient de Lyon, avec des voitures supplémentaires accrochées à Dijon pour qu'on puisse récupérer les places à Laroche-Migennes jusqu'à Paris. »*

Les enfants n'avaient ensuite plus que deux arrêts à faire (Joigny et Sens) pour arriver Gare de Paris Bercy.

**Recourir aux tarifs de groupes aura permis au poney-club de réduire son budget transport**, de limiter ses émissions de gaz à effet de serre et de gagner 20 minutes en empruntant le train au lieu du car ■

\*Attention. Les conditions de réservation et de délai sont différentes d'un achat de titre occasionnel. Merci de vous renseigner en gare.



**ÇA NOUS A RASSURÉ D'AVOIR UN APPUI LOGISTIQUE ET UN CONTACT DE PROXIMITÉ.**

NOS INTERLOCUTEURS ONT BIEN CERNÉ NOS BESOINS.



► Les tarifs de groupe permettent d'économiser 75 % du tarif initial.

MOBIGO

# Le car, encore plus facile avec ma carte bancaire

**Payer par carte bancaire son trajet en CAR Mobigo en Bourgogne-Franche-Comté ? C'est désormais possible ! Une nouvelle avancée de la Région pour faciliter la vie des usagers.**

Plus besoin de vérifier s'il reste de la monnaie dans le fond de son portefeuille, ou dans la poche arrière du jean : désormais, pour prendre un CAR Mobigo, il suffit de se munir de sa carte bancaire. Après deux ans d'études et de tests, **le paiement par carte bancaire est officiellement en place dans les 400 cars régionaux**. Le système, dénommé Open Paiement, a été présenté mardi 11 juin 2024 par Michel Neugnot, vice-président de la Région en charge des Mobilités : « C'est un travail qui a demandé beaucoup de temps, beaucoup d'énergie, car ça n'existait nulle part ailleurs », explique Michel Neugnot.

La Bourgogne-Franche-Comté est en effet la **première Région de France à déployer cette solution de paiement** sur son système billettique du réseau régional de lignes routières. Il a fallu pour cela contractualiser avec les 31 sociétés de transport différentes qui assurent l'exploitation des 90 lignes Mobigo. L'enjeu est de taille, puisque comme l'a précisé le vice-président régional, « une majorité des titres de transport sont aujourd'hui achetés de manière dématérialisée ». D'un coût total de 6,2 millions d'euros, la billettique régionale est financée par l'Union européenne (via les fonds FEDER) à hauteur de 3,7 millions d'euros.

**77% DES TITRES DE TRANSPORT**

SONT AUJOURD'HUI ACHETÉS DE MANIÈRE DÉMATÉRIALISÉE.

Depuis le lancement de l'Open Paiement, **plus de 83500 validations ont déjà été enregistrées dans les autocars Mobigo, soit 456 chaque jour**. « Au début, les voyageurs se posaient des questions, ils hésitaient. Mais on voit que ça prend, notamment au niveau des jeunes

qui payent maintenant régulièrement avec leur carte ou avec leur téléphone. C'est un vrai gain de temps pour nous et pour les voyageurs, car c'est instantané : il n'y a plus à imprimer un ticket ou à rendre de la monnaie » note Ingrid, conductrice de bus sur la ligne Chalon-sur-Saône / Louhans.

Désormais, un voyageur peut valider pour lui et ses accompagnateurs. Les cartes bancaires et les wallets peuvent supporter jusqu'à 5 titres de transport simultanément. Les justificatifs d'achat sont disponibles sur le portail voyageur, accessible : [www.viamobigo.fr](http://www.viamobigo.fr).

**Cette solution de paiement ne remplace pas les solutions existantes mais les complète :** l'achat auprès du conducteur, sur smartphone (M-Ticket), le rechargement carte billettique sans contact Mobigo, et encore l'achat auprès des dépositaires du réseau routiers Mobigo restent d'actualité ■



**LE RÉSEAU ROUTIER MOBIGO EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

- 91 lignes régulières
- Plus de 2 millions de voyages en 2023, en hausse de 7 % par rapport à 2022
- 11 millions de kilomètres annuels
- Tarification : 2 € le trajet, 50 € l'abonnement mensuel
- Coût réel du transport : 16 € le trajet. Le reste (14 €) est pris en charge par la Région.
- Un parc de véhicules renouvelé : 218 nouveaux véhicules depuis 2021 équipés de la climatisation, de liseuses et de prises USB
- 52 % des véhicules en service fonctionnent au biocarburant.
- Une mixité de motorisation : Euro 6 gazole, hybride gazole, hybride biocarburant et 100 % électrique.



- ▶ Les voyageurs peuvent maintenant payer leur ticket de CAR Mobigo avec leur carte bancaire.
- ▶ Notre Région est la seule en France à proposer le paiement par carte dans les cars.

## TOURISME

# L'offre de transport touristique en Bourgogne-Franche-Comté

**La Bourgogne-Franche-Comté a une offre de tourisme riche et inégalable : entre montagnes et lacs, châteaux et cités de caractères, neuf sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO... Mais par quels moyens de transport peut-on accéder à cette offre touristique ?**  
**Panorama.**

## Le vélo

Saviez-vous que le concept de voie verte est né en Bourgogne ? Aménagée sur une voie de chemin de fer désaffectée, la Voie Verte reliant Chalon-sur-Saône à Mâcon est la première de toutes les voies vertes de France et d'Europe.

Avec plus de 1350 km de véloroutes et de voies vertes, **la Région Bourgogne-Franche-Comté propose une offre dynamique, éco-responsable et verte, pour petits et grands.** De

nombreux itinéraires sont possibles et garantissent des promenades en toute sécurité, comme l'EuroVelo6, la FrancoVéloSuisse, la Voie Bleue ou encore le Tour de Bourgogne à Vélo.

Les aficionados de VTT ne sont pas en reste : au travers des Montagnes du Jura et du Morvan, deux terrains de jeux s'offrent aux plus téméraires avec les Grandes Traversées ■

## À pied

Région la plus verte de France, la Bourgogne-Franche-Comté est **un véritable lieu d'exception pour les randonneurs.** Plus de 20 000 km de sentiers de randonnées font le bonheur des marcheurs sur le territoire. Avec un parc national de forêts et quatre parcs naturels régionaux (Morvan, Doubs Horloger, Haut-Jura et Ballon des Vosges), de nombreux chemins de balades ou de randonnées permettent à tous de trouver chaussure à son pied, pour se dépayser, se ressourcer et découvrir son territoire! ■



## En bateau

Le tourisme fluvial représente une partie non-négligeable du tourisme en Bourgogne-Franche-Comté puisqu'il est l'un des points forts de l'offre touristique régionale. En effet, **près de 1300 km de canaux et de rivières** sont identifiés sur le territoire, répartis sur une dizaine de voies navigables : il s'agit du plus vaste réseau navigable de France.

De nombreuses possibilités de tourisme fluvial s'offrent ainsi aux visiteurs de la Région Bourgogne-Franche-Comté : bateau-promenade pour découvrir un coin de la région en quelques heures, bateau-habitable pour passer du temps en famille ou entre amis à son rythme ou encore croisière fluviale en péniche-hôtel de luxe, tout est envisageable ! ■



► On peut visiter la région sans voiture. À la place on peut prendre le train, le vélo ou marcher. Il y a même des bateaux pour découvrir la région.

## DÉPLACEMENTS

En CAR ou  
en TRAIN Mobigo

La **Ligne des Hirondelles** est l'une des lignes ferroviaires les plus belles de France.



**L'**incontournable moyen de transport pour se déplacer sur toute la région Bourgogne-Franche-Comté, c'est bien évidemment le service de transport Mobigo. En effet, grâce à l'application **viamobigo**, on peut prévoir son itinéraire, en empruntant soit un train, un car, un bus, un tram, un vélo, le covoiturage et même à pied. De multiples alternatives qui permettent à tout un chacun de s'échapper en toute tranquillité.

Par ailleurs, **la majorité des sites incontournables de la Région sont accessibles via un transport Mobigo**. Une escapade en ville sur un week-end, une après-midi découverte d'un site inscrit à l'Unesco, un aller-retour dans les Vignobles de Bourgogne ou du Jura... De nombreuses possibilités gourmandes, culturelles ou historiques s'offrent aux touristes, comme aux locaux !

**Avec deux lignes de trains touristiques emblématiques**, la région offre aux visiteurs la possibilité de se promener différemment. **La Ligne des Hirondelles** est l'une des lignes ferroviaires les plus belles de France : reliant Dole à Saint-Claude, elle traverse des paysages incontournables et offre une vue panoramique sur les Montagnes du Jura, entre plaine et montagne.

**La Ligne des Horlogers**, du côté du Doubs, permet à ceux qui l'empruntent de découvrir des paysages inaccessibles par la route. De Besançon au Locle-La Chaux-de-Fonds, cette ligne traverse Morteau, pour un voyage au cœur du Pays Horloger et sur les traces de l'horlogerie, entre France et Suisse ■



 **sortez  
chez vous**  
CFR Bourgogne-Franche-Comté



### SORTEZ CHEZ VOUS, KÉZACO

Le dispositif Sortez Chez Vous en Bourgogne-Franche-Comté a été **créé par le Comité Régional du Tourisme**, en partenariat avec les acteurs régionaux du tourisme. Plusieurs outils sont ainsi mis à disposition et dédiés aux habitants de Bourgogne-Franche-Comté, pour les inspirer et leur proposer de **découvrir leur région sous un nouvel angle**. Ainsi, le site web unique [sortez-chezvous.fr](http://sortez-chezvous.fr) donne **toutes les clés et bons plans pour des sorties réussies et durables près de chez soi**. Une newsletter bimensuelle permet de garder le contact et de recevoir des idées week-end, et d'être prévenu des actualités. **Des communautés sont aussi bien présentes et actives sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram pour ne rien manquer des événements et sorties dans la région !**



► Pas besoin de partir loin pour les vacances.  
La région a beaucoup de sites touristiques à découvrir.

## ÉVÉNEMENTS

# La Région vous emmène dans des événements partenaires

La Région Bourgogne-Franche-Comté est partenaire de nombreux grands événements qui prennent place sur son territoire. Avec Mobigo, elle emmène les usagers sur les lieux de ces manifestations emblématiques : Les Eurockéennes de Belfort, le Festival de la Paille, Lumières de Noël de Montbéliard, le Tour de France... De nombreuses opportunités de profiter de loisirs grâce à l'offre de transports de la Région Bourgogne-Franche-Comté! ■



MOBILITÉS

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 1 région, 3 destinations



- Cathédrale Saint-Etienne, Sens (89)
- Cité des Climats et vins de Bourgogne, Chablis (89)
- Chantier médiéval de Guedelon, Treigny (89)
- Basilique Sainte-Marie-Madeleine, Vézelay (89)
- Crémant de Bourgogne
- Abbaye de Fontenay, Marmagne (71)
- Anis de Flavigny, Flavigny-sur-Ôzerain (21)
- Palais des Ducs, Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, Dijon (21)
- Moutarde de Dijon
- Les Climats du Vignoble de Bourgogne (21)
- Hospices de Beaune, Cité des Climats et vins de Bourgogne, Beaune (21)
- Prieuré Notre-Dame, La Charité-sur-Loire (58)
- Circuit automobile, Magny-Cours (58)
- Bibracte, Saint-Léger-sous-Beuvray (71)
- Festival Chalon dans la Rue, Chalon-sur-Saône (71)
- Basilique du Sacré-Cœur, Paray-le-Monial (71)
- Abbaye Saint-Philbert, Tournus (71)
- Volaille de Bresse (71)
- Abbaye de Cluny, Cluny (71)
- Bœuf charolais (71)
- Roche de Solutré, Solutré-Pouilly (71)
- Cité des Climats et vins de Bourgogne, Mâcon (71)
- Cerises de Fougerolles (70)
- Plateau des Mille Étangs (70)
- Chapelle Notre-Dame-du-Haut de Le Corbusier, Ronchamp (70)
- Lion et Citadelle, Belfort (90)
- Vache montbéliarde (25)
- Citadelle Vauban, Besançon (25)
- Saline Royale, Arc-et-Senans (25)
- Saucisse de Mortéau
- Grande Saline, Salines-les-Bains (39)
- Maison du Comté, Poligny (39)
- Sites Palafittiques de Chalin et Clairvaux (39)
- Pays des lacs (39)

**BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
TOURISME

Directeur de publication : Patrick Ruyard, Vice-président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Président de Bourgogne-Franche-Comté Tourisme  
Coordination : Bourgogne-Franche-Comté Tourisme  
Rédaction : Bourgogne-Franche-Comté Tourisme - Châteauneuf-Val-de-Benoite  
Impression : Alain Ruyard (10 novembre 2024)

Logo of Bourgogne-Franche-Comté Tourisme and other regional partners.

## ACCESSIBILITÉ

# Les gares, bientôt 100 % accessibles aux personnes à mobilité réduite

**La Région et l'État ont lancé en 2016 un vaste programme de mise en accessibilité des gares régionales. 26, sur les 33 ciblées comme prioritaires, ont déjà été livrées. Les autres sont à l'étude et devront être rendues d'ici fin 2027.**

**E**n adoptant leur schéma directeur d'accessibilité des services de transports de voyageurs (SDA Ad'AP) en 2016, l'État et la Région s'étaient fixés 9 années pour rendre accessible les 33 gares reconnues comme prioritaires par la région. Huit ans plus tard, la feuille de route est respectée : tous les bâtiments voyageurs ont été adaptés, hormis celui de la gare de Saint-Claude (39).

Concernant l'accès aux quais, 26 gares ont été rendues 100 % accessibles. Les

études ont commencé pour les 7 gares restantes : « *Nous sommes dans un mouvement d'accélération. On devrait avoir terminé en 2029 avec la livraison de la gare de Sens* » espère Michel Neugnot, vice-président en charge des mobilités. À la fin du programme, la Région aura investi plus de 221 millions d'euros pour rendre accessible l'intégralité des gares ciblées par le SDA Ad'AP ■

## LE POINT SUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES GARES

### Gares accessibles :

Saint-Gervais, Avallon, Beaune, Clamecy, Cosne-sur-Loire, Decize, Montbard, Paray-le-Monial, Dijon ville, Le Creusot TGV, Mâcon-Loche TGV, Montchanin,

Saint-Jean-de-Losne, Besançon Viotte, Besançon FC TGV, Montbéliard, Le-Valdahon, Morteau, Pontarlier, Dole, Lons-le-Saunier, Vesoul, Lure (quai 1) et Belfort.

### À l'étude ou en travaux :

Chalon-sur-Saône (2026), Mâcon ville (2026), Nevers (2026), Tournus (2025), Sens (2027), Mouchard (études en 2026/2027) et Saint-Claude.



JE ME FÉLICITE QUE LA RÉGION SOIT PRÉSENTE SUR CE DOSSIER. ENTRER DANS UNE GARE ACCESSIBLE, C'EST LE DÉBUT DE L'ÉVASION. VOUS ABORDEZ VOTRE VOYAGE, D'AGRÉMENT OU D'AFFAIRES BEAUCOUP PLUS SEREINEMENT. VOUS NE VOUS POSEZ PLUS MILLE QUESTIONS, **VOUS NE DÉPENDEZ PLUS D'UN AGENT SNCF OU D'UNE PERSONNE POUR VOUS AIDER À TRAVERSER LES VOIES, À MONTER DANS LE TRAIN.** POUR L'AVOIR TESTÉ MOI-MÊME, C'EST UN CONFORT INDÉNIABLE.

**Anne-Marie Dumont**  
conseillère régionale déléguée  
en charge du handicap



- ▶ La Région et l'État font des travaux dans les gares.
- ▶ Les personnes handicapées pourront monter dans les trains facilement.

Comme ici à Mâcon, les **travaux de mise en accessibilité des quais** s'effectuent de nuit, pour gêner le moins possible les usagers du quotidien.



## INTERMODALITÉ

# Mobigo pousse l'intermodalité à son maximum

Train, bus, tram, vélos... le pôle d'échange multimodal de la gare de Besançon Viotte est intégré à Mobigo, permettant à l'outil de réaliser des calculs d'itinéraires multimodaux.

**Combiner train, car, tramway, bus urbain, vélo et même marche à pied n'a jamais été aussi simple. L'application Mobigo offre désormais un système de calcul d'itinéraire ultra poussé.**

**R**endre accessible son réseau de transport, c'est bien et c'est indispensable. Mais une fois arrivé à destination, ou presque, comment fait-on ? **Mobigo a développé un partenariat avec les agglomérations pour assurer une continuité des moyens de transport** et intégrer leurs propres solutions de mobilité : bus, tramway, navettes, vélos...

# 7,69

**fois moins de CO2**

*en empruntant les transports en commun pour un Belfort (90) - Chalon-sur-Saône (71).*

### L'application qui fait tout pour vous

Sur l'application **viamobigo**, ou sur [www.viamobigo.fr](http://www.viamobigo.fr), il est donc possible de simuler son itinéraire en transport en commun depuis chez soi vers n'importe quelle destination en Bourgogne-Franche-Comté. **Le système intègre les horaires de tous les types de transport existants, ainsi que les tarifs.** Il est capable de vous proposer l'itinéraire le plus rapide tenant compte du trafic et des incidents en temps réel, son coût

final, et même son bilan carbone. Un Belfort (90) - Chalon-sur-Saône (71) vous permettra par exemple d'émettre 7,69 fois moins de CO2 en empruntant les transports en commun que si vous le faisiez en voiture ! ■



► La Région propose une application sur téléphone mobile pour calculer son itinéraire en transports en commun.

## DÉCARBONATION

# Les CARS Mobigo prennent le virage du biocarburant



**Essentiellement diesels il y a encore trois ans, les autocars Mobigo font leur mue. Plus de la moitié circule désormais aux biocarburants.**

**D'**ici 2028, la Région Bourgogne-Franche-Comté s'est fixé pour objectif de réduire de moitié les motorisations diesel du parc routier de transport Mobigo – cars, transport à la demande, transports scolaires – dans le cadre des contrats avec les transporteurs assurant ces missions. Le contrat est d'ores et déjà rempli : **entre 2021 et 2024, ce sont 2 688 véhicules qui ont été renouvelés**, avec une majorité de motorisations alternatives au diesel (54 %). Parmi ceux-ci se trouvent **1 296 véhicules circulant avec des biocarburants**.

Les cars roulent notamment au HVO : un carburant synthétique fabriqué à partir d'une incorporation d'hydrogène et une extraction d'oxygène sur des huiles végétales : colza, tournesol, soja, d'huiles non alimentaires, ou encore des déchets de graisses.

## ■ Une seconde vie plus « verte » pour les vieux cars

De plus, la Région Bourgogne-Franche-Comté a fait évoluer fin 2023 le cahier des charges à destination de ses prestataires de transport routier pour **intégrer les solutions de « rétrofit » en portant l'âge maximum des autocars à 18 ans** sur les lignes régulières et services spéciaux scolaires. Le rétrofit, consiste à faire **remplacer le moteur thermique d'un véhicule (essence ou diesel) par un moteur électrique** par un professionnel homologué, afin de lui donner une seconde vie.

Outre la motorisation et le type de carburant utilisés, le verdissement du réseau routier Mobigo se traduit également par une réduction des kilomètres « *haut-le-pied* », c'est-à-dire ceux parcourus lors du déplacement à vide sans voyageurs pour rallier le début de la desserte ■

# 70%

### Un car roulant au biocarburant

réduit de 70 % ses émissions de CO2 et de 30 % ses rejets de particules de combustion dans l'atmosphère.



► Les CARS Mobigo roulent de moins en moins au diesel : ils sont remplacés par des cars électriques et des cars fonctionnant avec du carburant végétal.

## Des premiers autocars électriques entre Besançon et Vesoul

**D**epuis 2021, la Région Bourgogne-Franche-Comté teste la solution d'autocars 100 % électriques. Trois véhicules de la société Transdev BFC circulent entre Vesoul et Besançon, sous la marque Mobigo. D'une capacité de 55 places, ils offrent une puissance de 258 kWh fournies par 10 batteries réparties dans les soutes et en porte à faux arrière. L'autonomie est d'environ 340 km et le temps de charge est compris entre 2h30 et 5h30. Suffisant pour des trajets quotidiens entre Vesoul et Besançon (50 km). « *Depuis leur introduction, les autocars électriques ont*

*permis une réduction significative des émissions de CO2. En 2023 les 180 145 km réalisés en autocars électriques ont contribué à une réduction des émissions de CO2 de plus de 160 tonnes* » avance Clotilde Dincher, responsable marketing et commercial de Transdev.

Pour améliorer l'expérience client, les véhicules disposent tous du wifi à bord, de prises USB à chaque place, de prises électriques et d'un terminal de paiement bancaire afin de faciliter l'achat de son titre de transport. « *Les retours des usagers sont très positifs, notamment*

*sur l'aspect « silence à bord », qui transforme les trajets en moments plus agréables et productifs* » conclut Clotilde Dincher ■



Les futurs trains hydrogène régionaux arriveront dans la région en 2025. Photo : DR

DÉCARBONATION

# Vers la fin du diesel dans les trains ?



**Plus de 100 rames électriques, dont les nouveaux trains Régionalis, circulent d'ores et déjà. Mais on ne peut pas électrifier toutes les lignes. Pour des raisons financières, jusqu'à deux millions d'euros par kilomètre mais aussi, parce qu'installer ces câbles aériens, des caténaires, prend beaucoup plus de temps que l'on croit.**

## Quelles solutions alors pour remplacer les trains diesel ?

La Région explore plusieurs pistes. Comme les autocars, celle du biocarburant en est une. Entre janvier et avril 2022, **une expérimentation a été conduite avec SNCF Voyageurs sur la ligne des Horlogers**, entre Besançon et Morteau. Le train était alimenté par un biocarburant, le B100, issu de la filière colza. L'expérience s'est montrée concluante sur le plan technique, **avec une combustion de ce carburant qui produit 60 % de CO<sub>2</sub> en moins que l'énergie diesel.**

« Le biocarburant, c'est déjà bien, mais, c'est en attendant mieux, comme les trains à batterie ou les trains à hydrogène qui seront sans émissions directes de gaz à effet de serre », explique Stéphane Chwalik, responsable de la décarbonation des TER à la SNCF. **Pionnière, la Région a obtenu dès 2016 la labellisation « Territoire Hydrogène » attribuée par l'État.** Pionnière toujours, elle fut la première à dégainer en achetant 3 rames à propulsion mixte hydrogène/électricité, dès 2021. Conçus et fabriqués par Alstom, ils seront livrés courant 2025, pour une mise en circulation en 2026. « Ce train sera plus puissant et sera bi-mode, explique Henri-Poupart-Lafarge, PDG d'Alstom ; il fonctionnera à l'électricité sous caténaire, et grâce à l'hydrogène lorsque la ligne ne sera plus électrifiée. »

## Un camp de base à Auxerre

**Les futurs TER hydrogène ne rejettent que de l'eau.** Ils circuleront dans un premier temps sur les lignes Dijon – Laroche-Migennes – Auxerre – Avallon et Dijon – Laroche-Migennes – Auxerre – Corbigny. Ils pourront atteindre une vitesse maximale de 160 km/h et transporteront jusqu'à 220 passagers, **pour**

**51,9**

millions d'euros

le prix d'achat des trois rames de train hydrogène qui circuleront en 2026 du côté d'Auxerre.

**une autonomie comprise entre 400 et 600 km.** Ils seront réalimentés par la station hydrogène AuxHYGen d'Auxerre qui fournit déjà la flotte de bus hydrogène de l'agglomération auxerroise ■



- ▶ La Région a acheté trois trains qui roulent à l'hydrogène.
- ▶ L'hydrogène est bon pour la planète : il ne pollue pas.

## Majorité - Notre Région par cœur

### **Une mobilité partout et pour tous menacée par le Gouvernement**

Au moment où le gouvernement tente de ponctionner les collectivités de plus de 5 milliards d'euros dans le projet loi de finances 2025, il est primordial de rappeler les enjeux que représentent les mobilités pour notre Région, et de poser la question cruciale de leur financement. Pour notre Région, ce sont 68 millions d'€ de recettes en moins qui vont grever le budget de notre collectivité, soit à peu près la moitié des dépenses annuelles consacrées aux transports scolaires par cars Mobigo. La Bourgogne Franche-Comté assure les transports du quotidien des habitants soit par train soit par car. Ainsi, ces annonces constituent de très lourdes menaces sur notre capacité à poursuivre les investissements sur les réseaux de mobilité, le matériel roulant et les infrastructures de transports. Par ricochet, ce sont aussi des programmes pour l'intermodalité et le développement des modes actifs de déplacements, au plus près des territoires, qui sont menacés.

La Région est en effet devenue, avec la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), cheffe de file des mobilités. Elle s'est engagée à transformer en profondeur la politique des mobilités, avec un objectif simple : des transports du quotidien à la fois plus faciles, plus propres et moins coûteux que la voiture individuelle.

Pour faciliter l'accès aux différents modes de transport et désenclaver son territoire, la Région Bourgogne-Franche-Comté pense la mobilité dans sa globalité et vise à la rendre durable, connectée, partagée et accessible à tous.

Un guide des mobilités, disponible en ligne, a été conçu pour informer le grand public (notamment ceux qui ne prennent pas les transports en commun), les collectivités et les acteurs du

Contact : Jérôme DURAIN, Président de groupe - [jerome.durain.elu@bourgognefranchecomte.fr](mailto:jerome.durain.elu@bourgognefranchecomte.fr)

secteur. Ce document récapitule les offres de transport portées par la Région ainsi que les outils et dispositifs pour faciliter les déplacements quotidiens de tous les habitants.

Grâce au site [viamobigo.fr](http://viamobigo.fr), l'application et la centrale d'appel Mobigo, organiser des déplacements aussi bien pour le travail, les études que pour les loisirs est facilitée : information, horaires, achat de titres, alertes en temps réel.

En Bourgogne-Franche-Comté les tarifs sont adaptés à chacun : les jeunes, les familles, les déplacements domicile-travail, etc. Pour les cars un tarif unique à 2€ a été mis en place avec un large choix d'acquisition de son titre de transport (application, point de distribution, paiement à bord avec sa carte bancaire...).

La Région met également l'accent sur des alternatives durables et décarbonées telles que le covoiturage, accessible via l'application Covoiturage Mobigo. De plus, la Région soutient activement le développement des véloroutes et voies vertes d'intérêt régional, et installe des abris à vélos sécurisés près des gares.

L'accessibilité pour tous est également un enjeu : des services de transport à la demande et d'autopartage sont disponibles et une assistance gratuite est prévue pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap. Des travaux très importants sont en cours pour rendre accessibles les quais de gare, notamment à Mâcon et Chalon-sur-Saône.

Plus que jamais, pour conserver ce niveau d'investissement et de service, l'État doit accompagner la Région à hauteur des enjeux que représentent les mobilités ■

## Majorité - Groupe écologistes et solidaires

### **Très demandées, les « petites » lignes de trains sont essentielles à nos villages et bourgs**

Injustement nommées « petites lignes » les Lignes de Dessertes Fines du Territoire (LDFT) sont de plus en plus demandées et pour cause : elles permettent aux Bourguignons Francs-Comtois de laisser leur voiture en gare près de chez eux et de rejoindre par le train les pôles urbains (emploi, RDV médical, sortie en famille ou entre ami-es, études) ; et inversement (tourisme, loisirs).

Pour les écologistes, en ville comme à la campagne, toutes les solutions de transports alternatifs à la voiture sont à développer, le train en particulier. C'est le mode de transport le moins émetteur de gaz à effet de serre et le plus confortable. Les « petites lignes » n'ont pas été entretenues depuis plus de 30 ans au profit du TGV.

Contact : Claire MALLARD, Présidente de groupe Écologistes & Solidaires - [claire.mallard.elue@bourgognefranchecomte.fr](mailto:claire.mallard.elue@bourgognefranchecomte.fr)

Pourtant, leur maintien est prioritaire pour offrir des solutions de déplacement à toutes et tous, partout.

Malgré les fortes contraintes budgétaires imposées par l'État à notre Région, les écologistes restent fortement mobilisés avec les associations d'usagers des transports pour sauver ces lignes. Une transition écologique juste et profitable à toutes et tous, quels que soient sa résidence, son travail et ses revenus, implique une volonté politique forte et des financements qui permettent d'accompagner les Bourguignons Francs-comtois vers de nouvelles façons de se déplacer facilement ■

## Majorité - Groupe des élus communistes et républicains

### **Pour le développement d'un transport ferroviaire de service public**

Au regard des enjeux écologiques, sociaux et d'aménagement du territoire, il est nécessaire de travailler à un grand service public du transport ferroviaire répondant aux besoins de mobilités qui sont en augmentation. Et les Régions ont toute leur place dans cet objectif.

Mais le développement du transport ferroviaire demande des investissements importants pour l'électrification des lignes, l'augmentation des cadences et des recrutements de conducteurs, de contrôleurs et de cheminots dans les gares en milieu urbain et rural. Reste que ce développement n'est pas compatible avec les privatisations et leur recherche de profits immédiats pour les actionnaires.

C'est pourquoi, depuis le début de mandat, nous avons :

- Bataillé pour des moyens qui permettent de rendre le train plus accessible, plus simple et plus écologique,
- Agi dans l'objectif d'une convention de train 100 % public et refusé ainsi l'ouverture des TER à la concurrence à plusieurs reprises au sein du conseil régional, car la concurrence, c'est la complexité, la perte des mutualisations et des coopérations génératrices d'efficacité, des coûts supplémentaires pour la collectivité,
- Œuvré pour une construction démocratique du schéma de transports associant élus, associations d'usagers et représentation syndicale des cheminots ■

Contact : Muriel TERNANT, Présidente de groupe - [muriel.ternant.elue@bourgognefranchecomte.fr](mailto:muriel.ternant.elue@bourgognefranchecomte.fr)

## Groupe des élus progressistes

### **Vers une Mobilité Durable et Inclusive en Bourgogne-Franche-Comté**

Un mois après la rentrée scolaire, la situation des transports dans nos territoires reste préoccupante. Les solutions promises pour les transports scolaires n'ont pas été pleinement mises en œuvre, et la question plus large des mobilités mérite notre attention.

Qu'il s'agisse des trajets quotidiens, professionnels ou de loisirs, les habitants font face à des difficultés persistantes. Retards, sous-équipement et service insuffisant révèlent un manque d'attention aux besoins.

La mobilité est cruciale pour la qualité de vie, l'attractivité régionale, et la transition écologique. Comment expliquer que, dans

une région aussi vaste et peu dense, des transports publics fiables et accessibles tardent à se concrétiser ou à s'améliorer ?

Il ne s'agit pas seulement de bonifier les transports scolaires, mais de repenser la mobilité dans son ensemble. Cela passe par des infrastructures adaptées et des connexions renforcées entre zones rurales et urbaines. La mobilité est aussi un enjeu de cohésion sociale, d'économie et d'équité territoriale.

Nous souhaitons que la Région devienne un modèle de mobilité où chacun, où qu'il vive, puisse se déplacer facilement, en toute sécurité et sérénité ■

Contact : Denis THURIOT, pour le groupe des Élus Progressistes - [denis.thuriot.elu@bourgognefranchecomte.fr](mailto:denis.thuriot.elu@bourgognefranchecomte.fr)

## Union de la droite, du centre et des écologistes indépendants

Le début de l'année 2024 a été marqué par l'adoption d'un nouveau règlement harmonisé des transports, ainsi que par la redéfinition du statut d'ayant droit à travers toute la région. Dès le mois de juin, nous avons été surpris de voir plusieurs établissements privés et communautés de communes nous solliciter pour faire face à des difficultés.

Tout d'abord, les communautés de communes ont exprimé leurs préoccupations. Le Vice-président aux mobilités a suggéré que ces structures prennent à leur charge le transport des internes, si elles souhaitent maintenir certaines lignes de bus. Cette proposition a déclenché une forte opposition progressive, mais massive, qui a conduit la Région à revoir sa position. Un délai d'un an a finalement été accordé pour permettre aux communautés de communes de s'adapter et de trouver des solutions financières. Ensuite, plusieurs établissements privés nous ont contactés pour un problème d'une autre nature. Les élèves scolarisés dans le

privé peuvent emprunter les lignes de bus existantes, mais la Région ne crée des circuits que pour les lycées publics. Ainsi, si un lycée privé souhaite bénéficier d'une extension de ligne pour être desservi, le surcoût est intégralement à sa charge. Cela se traduit par des hausses tarifaires importantes qui impactent directement les familles. Dans certains territoires spécifiques, nous avons également dû intervenir pour défendre des établissements privés qui, bien que jouant un rôle d'établissement de rattachement quasi-officiel, étaient exclus du dispositif régional en raison de leur statut.

C'est aussi dans ces moments-là que notre groupe de Rassemblement de la Droite du Centre et des Écologistes Indépendants peut se mobiliser pour défendre les Bourguignons et Francs-Comtois et proposer des solutions concrètes pour les protéger ■

Contact : Gilles PLATRET, Président de groupe des élus républicains et du centre - [gilles.platret.elu@bourgognefranchecomte.fr](mailto:gilles.platret.elu@bourgognefranchecomte.fr)

## Rassemblement National

### **Protégeons les automobilistes des délires écologistes !**

En Bourgogne Franche-Comté, plus de 80 % des habitants utilisent leur véhicule au quotidien, notamment pour les trajets domicile-travail.

Dans la région la plus rurale de France, où les gares sont souvent très éloignées de leurs lieux d'habitation, les Bourguignons et les Francs-Comtois n'ont pas d'autre choix pour se déplacer que d'utiliser leur voiture – souvent à diesel ou à essence, car ils n'ont généralement pas les moyens d'investir dans un modèle électrique ou hybride. Et pourtant, la majorité régionale de gauche se plie aux délires écologistes de leurs alliés et aux lubies des européistes de Mme Von der Leyen et de son Pacte vert, qui consistent à faire les poches des automobilistes.

Déjà mis à mal par une inflation galopante et un matraquage permanent de la part du gouvernement, les Bourguignons et les Francs-Comtois qui utilisent leur voiture sont devenus la cible de la majorité de gauche. Depuis 2016, ils ont subi l'augmentation ahurissante de la carte grise (qui est passée de 36 à 55 euros

pour les Francs-Comtois, la Bourgogne Franche-Comté étant la région de France où la carte grise est la plus chère), le maintien de la taxe « ex-TICPE » et une politique permanente « anti-bagnoles » dictée par les Verts. Taxer toujours plus les automobilistes, au prétexte de vouloir lutter contre le dérèglement climatique, est une folie à laquelle les élus du RN se sont toujours fermement opposés. Depuis 2015, nous avons proposé d'abaisser l'ex TICPE à 0 €, de baisser les tarifs de la carte grise, d'aider plus largement les jeunes dans l'obtention de leur permis de conduire et nous avons réitéré notre soutien à la filière automobile régionale. Ces mesures ont toutes été refusées par Marie-Guite Dufay. À l'Assemblée nationale, les élus du Rassemblement National ont réussi à empêcher la hausse du malus écologique pour les automobiles, qui allait impacter des millions de Français, modestes, qui utilisent leur véhicule au quotidien. C'est une grande victoire pour le pouvoir d'achat des automobilistes, qui en appelle d'autres ■

Contact : Julien ODOUL, Président du groupe Rassemblement National – [julien.odoul.elu@bourgognefranchecomte.fr](mailto:julien.odoul.elu@bourgognefranchecomte.fr)

*Ma Région / avancer, partager*



**CARS MOBIGO • TRAINS MOBIGO • COVOITURAGE MOBIGO  
TRANSPORTS SCOLAIRES • TAD MOBIGO • ABRIS VÉLO...**

Toutes les mobilités de votre région sur **viamobigo.fr**

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**